

CSRD : Questions matérielles de développement durable

Sécurité alimentaire

Introduction

La sécurité alimentaire est une priorité absolue pour nous. C'est en surveillant et en contrôlant étroitement la production d'aliments pour animaux que nous garantissons la fourniture d'aliments de qualité et sûrs, tant pour l'animal que pour le consommateur.

Feed Chain Alliance

Comme tous les fabricants d'aliments pour animaux en Belgique, nous disposons d'un système d'autocontrôle. Mais le secteur belge de l'alimentation animale va plus loin, ce qui nous impose également des exigences sectorielles supra-statutaires. L'ensemble des exigences légales (FCA-A) et supra-légales (FCA-B) est repris dans le [Feed Chain Alliance Standard](#).

Le système de qualité et de contrôle de la FCA, en plus de la législation sur les aliments pour animaux, garantit la qualité et la sécurité des aliments pour animaux dans le but d'exclure les substances indésirables, d'assurer une hygiène maximale et d'empêcher l'ajout d'ingrédients critiques, tels que les médicaments. Le contrôle est donc un élément essentiel de la législation sur les aliments pour animaux.

Les différents maillons de la chaîne de l'alimentation animale, tels que les producteurs de matières premières, les fabricants d'aliments pour animaux, l'industrie alimentaire, le commerce et le transport sont représentés au sein de la FCA. Pour garantir l'application de cette norme, l'industrie s'appuie sur des organismes de certification externes et indépendants.

Outre la FCA, les fabricants d'aliments pour animaux peuvent également entrer dans d'autres systèmes équivalents, tels que [GMP+](#).

Plan d'échantillonnage sectoriel

Notre suivi, notre surveillance et notre contrôle de la sécurité alimentaire sont en grande partie mis en œuvre collectivement par le biais du plan d'échantillonnage sectoriel de BFA. Le contrôle visant à éliminer les substances indésirables s'effectue à trois niveaux, à savoir chez les fournisseurs de matières premières, à la réception des matières premières chez le fabricant d'aliments composés et sur les aliments composés finis.

En 2025, nous participons au plan sectoriel avec 205 autres sites. Ensemble, nous produisons 7,4 millions de tonnes d'aliments composés. La méthodologie est entièrement basée sur des données scientifiques et statistiques et a été validée par l'AFSCA.

Chaque année, plus de 2.000 échantillons sont prélevés et analysés pour vérifier l'absence d'un ou plusieurs contaminants. Environ 10 % des échantillons sont prélevés par des organismes de certification indépendants. Toutes les analyses sont effectuées par des laboratoires accrédités. Le coût de l'analyse équivaut à un investissement de 250.000 euros..

En 2023, 99,9 % des analyses effectuées étaient conformes. Les résultats non conformes concernent un lot de blé présentant une teneur excessive en résidus de pesticides et deux lots de graines de tournesol dont la teneur en aflatoxine B1 est supérieure à la norme. Le plan sectoriel est constamment adapté à l'actualité ([RASFF](#)), les nouvelles connaissances scientifiques, la consultation de l'AFSCA et du SPF Santé publique, et le retour d'information sur le terrain.

Le plan standard est complété par des plans supplémentaires à des fins spécifiques. Il s'agit notamment d'une surveillance supplémentaire pour les aliments destinés aux poules pondeuses (dans le cadre du cahier des charges [KAT](#)) et pour l'achat de matières premières spécifiques destinées à l'alimentation pour animaux de compagnie.

Monitoring individuel

- ▶ A compléter individuellement